

CONVOCAZIONE ADRESSÉE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ

AMYSA INDUCTION SA, À PENTHALAZ

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

de la société AMYSA INDUCTION SA, dont le siège est à Penthalaz, le

jeudi 25 août 2016 à 14 h 00

en l'Etude du notaire Raymond Ramoni à 1304 Cossonay, chemin du Bosquet 6.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Suppression de l'article 6 des statuts relatif à l'apport en nature.
2. Suppression de l'article 10 des statuts relatif au droit d'acquisition prioritaire.
3. Abrogation des statuts et adoption de nouveaux statuts.
4. Divers.

Le projet des nouveaux statuts est mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société ainsi qu'en l'Etude du notaire Raymond Ramoni, à Cossonay (1304 Cossonay, Case postale 82, Chemin du Bosquet 6).

Le conseil d'administration